

ACCUEILLIR DES ÉTUDIANTS EN SERVICE SANITAIRE



QU'EST-CE QUE LE SERVICE SANITAIRE ?

C'est une mesure phare du programme présidentiel d'Emmanuel Macron, lancée par Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé et Frédérique Vidal, ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Le service sanitaire vise à former tous les futurs professionnels de santé à l'éducation pour la santé et aux enjeux de la prévention primaire à partir d'une pratique de terrain et de la réalisation d'actions concrètes de prévention.

QUELS ÉTUDIANTS ?

Tous les étudiants infirmiers, kinésithérapeutes, en médecine, pharmacie et maïeutique sont concernés dès la rentrée universitaire 2018-2019, soit environ 2 200 étudiants en région Bourgogne Franche-Comté.

Ils sont divisés en groupes de 4 à 5 étudiants de filières différentes, pour découvrir le travail en inter-professionnalité.



QUELLE DURÉE DE L'ACTION ?

La durée totale de l'action est de 3 semaines. Cela comprend la préparation, la conception et la réalisation de l'action, le retour d'expérience et l'évaluation. Les étudiants auront accès à des ressources pédagogiques thématiques.

Le groupe d'étudiants n'est pas présent dans la structure pendant toute cette durée, l'essentiel du temps pouvant s'effectuer à distance. L'animation de séances éducatives collectives face à des publics représente une durée approximative de 2 à 3 jours.

QUELLE(S) THÉMATIQUE(S) ?

Conduites addictives, alimentation et activité physique, sommeil et hygiène de vie, vaccinations, développement de compétences psychosociales...
(liste non exhaustive)

QUELLE FORMATION ?

Avant la préparation de l'action à effectuer directement face à un public, tous les étudiants recevront une formation d'environ 3 semaines à la promotion de la santé et à la démarche de projet.



QUEL EST LE RÔLE DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL ?

Chaque structure d'accueil doit désigner un référent de proximité. Ce référent n'est pas nécessairement un professionnel de santé. Celui-ci accompagne les étudiants lors de la préparation et la réalisation de l'action de prévention. Il se coordonne avec l'organisme de formation, en particulier avec le référent pédagogique qui accompagne chaque groupe d'étudiants, pour l'organisation de l'action.

QUELLE EST LA PÉRIODE D'ACCUEIL ?

La majorité des actions devrait se dérouler en mars-avril. Le calendrier sera imposé par les maquettes universitaires. Mais les étudiants devraient prendre un premier contact avec la structure d'accueil dès octobre-novembre.



QUELLE ORGANISATION EN RÉGION ?

L'Agence régionale de santé pilote le comité régional du service sanitaire avec les Rectorats, les universités, les organismes de formation, les représentants d'associations et d'étudiants... Elle s'assure de la répartition géographique des étudiants sur l'ensemble de la région. Dans chaque université, Bourgogne et Franche-Comté, un binôme d'enseignants est en charge de l'organisation pédagogique.

BESOIN DE PRÉCISION ?